



**Compte rendu de
l'assemblée générale du
13 juin 2015**

Amphithéâtre Bachelard
(Sorbonne)

Membres présents ou représentés par une procuration :

Serge Bardet, Nathalie Barrandon, Audrey Bertrand, Françoise des Boscs, Clément Bur, Pasacal Butterlin, Bernadette Cabouret, Jean-Yves Carrez-Maratray, Charlotte Cohen-Lerouge, Jean-Christophe Couvenhes, Patricia Gaillard-Seux, Antonio Gonzalès, Eric Guerber, Ariane Guieu-Coppolani, François Kirbihler, Perrine Kossmann, Sophie Lalanne, Thibaud Lanfranchi, Bernard Legras, Brigitte Lion, Marie-Christine Marcellesi, Cécile Michel, Dominic Moreau, Emmanuel Nantet, Charles Nicolas, Edith Parmentier, William Pillot, Philippe Régerat, Hélène Roelens-Flouneau, Maria Teresa Schettino, Laurianne Sève, Annie Vigourt.

Membres excusés :

Sabine Armani, Claire Barat, Nicole Belayche, Stéphane Benoist, Caroline Blonce, Cédric Brelaz, Clément Chillet, Marie-Hélène Delavaud-Roux, Elisabeth Deniaux, Paul Ernst, Claire Fauchon, Florence Gherchanoc, Adeline Grand-Clément, Catherine Grandjean, Jean-Pierre Guilhembet, Marie-Odile Laforge, Pascal Payen, Michel Sève, Anne Tichit, Alexandre Vincent, Catherine Wolff.

L'assemblée générale débute à 10h30 dans l'amphithéâtre Bachelard (Sorbonne), après l'accueil des participants à 10h. Konrad Vössing, représentant la Mommsen-Gesellschaft, participe à la réunion.

1/ L'histoire ancienne dans les réformes en cours

Antonio Gonzalès, président de la SoPHAU, présente les enjeux des réformes en cours : celles-ci sont en train de transformer l'enseignement de l'histoire à l'école primaire, au collège et au lycée ; elles nous concernent directement parce qu'elles partent de la création de nouveaux cycles scolaires, où sont fusionnées les séquences de l'enseignement primaire et celles du Secondaire, et relient les programmes du lycée avec ceux des années de Licence à l'Université. L'un des axes majeurs de ces réformes est de créer un décroisement systématique, qui substitue aux enseignements disciplinaires une notion de « socle commun », c'est-à-dire de pluridisciplinarité. Dans notre domaine, la pluridisciplinarité est une thématique pédagogique revendiquée de longue date par les géographes, raison pour laquelle c'est à l'un d'entre eux (M. Lussault) qu'a été confié le pilotage des réformes. La réforme du premier cycle universitaire va dans ce sens : la première année devra être pluridisciplinaire. Les étudiants ne pourront se spécialiser que progressivement, avec des volumes horaires et scientifiques contraints en raison de la préprofessionnalisation, qui doit se généraliser.

Il avait d'abord été envisagé de basculer l'histoire de l'Antiquité sur l'école primaire, en cycle 3 (CM1-CM2-6^e) mais finalement, grâce à notre pression, l'Antiquité a été maintenue dans les programmes d'histoire de la classe de sixième. Elle ne subsiste cependant que sous une forme allégée, car la réintroduction de la préhistoire au sein du volume horaire commun réduit la part de l'histoire ancienne proprement dite. Dans le « socle » ainsi maintenu, les thématiques sont définies *a minima* : il y aura un socle fondamental et des

SOPHAU : INHA, Bibliothèque Gernet-Glotz, 2, rue Vivienne, 75002 Paris

Courriel de la secrétaire : edith.parmentier@univ-angers.fr

Courriel de la trésorière : françoise.desboscs@gmail.com

thématiques optionnelles laissées à l'appréciation des enseignants. La seule structuration nationale s'appuiera sur ce socle commun.

La dissolution du champ disciplinaire de l'Antiquité est présentée comme une avancée de l'autonomie pédagogique : la suppression des langues anciennes s'affiche comme un progrès dans la démocratisation de l'enseignement, puisqu'il s'agit de supprimer un référent culturel considéré comme une caractéristique de l'élite. Le résultat global est un « détricotage » des programmes ; ceux-ci sont compensés par des projets pluridisciplinaires, baptisés « Enseignements Pratiques Interdisciplinaires » (EPI). Le caractère national de la formation des élèves s'étirole, puisque chaque établissement doit élaborer huit EPI, dont la validation et la mise en place sont confiées au chef d'établissement, dans une période de contrainte financière et de concurrence accrue au sein des établissements entre les disciplines et les collègues.

L'opposition à cette réforme n'a trouvé que des relais limités dans le Secondaire, où les grèves n'ont pas été très suivies. Le ministère bénéficie d'alliances tacites, comme celle des géographes favorables à l'interdisciplinarité, et d'un soutien relatif de la part des enseignants, dont certains souhaitent une autonomie pédagogique et envisagent favorablement l'intégration du grec et du latin aux EPI « Langues et cultures de l'Antiquité », où ils pensent être en situation de concurrence favorable vis-à-vis des historiens.

La SoPHAU a été présente dans toutes les discussions officielles et médiatiques sur le sujet. C'est la seule association d'historiens à l'avoir fait de manière constante et proactive.

En ce qui concerne le CAPES, le rapport du jury, présidé par Vincent Duclert, sur la session 2014, est à lire. Il annonce le maintien de trois questions jusqu'en 2017. La nouvelle question « transpériodique » est à l'étude : elle réunira l'histoire médiévale et l'histoire moderne et porterait sur l'histoire des techniques. Le retour aux quatre périodes n'est donc pas encore d'actualité, mais l'histoire ancienne est sauvée pour le moment. Toutefois, les multiples convergences entre contemporanéistes et géographes sur des questions de géopolitique ne nous mettent pas à l'abri d'une nouvelle tentative d'éviction de l'histoire ancienne du concours du CAPES.

Les réformes en cours - concours, programmes du Secondaire, premiers cycles universitaires - vont dans le même sens, celui d'un allègement de l'offre pour des raisons financières et idéologiques.

Discussion

- sur le CAPES et l'enseignement à l'Université

Il faut souligner que sans l'action de la SoPHAU, l'histoire ancienne aurait déjà disparu du programme du CAPES. Mais la définition du concours est actuellement chaotique et cahotante : on gagne une fois, on perd la fois suivante, sans compter que le problème de l'articulation avec l'agrégation va se poser à nouveau si l'on se dirige vers des questions « gréco-romaines » [Jean-Christophe Couvenhes]. Il est aussi rappelé le souhait que les questions de concours sortent du monde gréco-romain [Pascal Butterlin].

Plus généralement, l'idée de thématiques communes « gréco-romaines » pourrait être envisagée dans certains domaines, comme celui de l'histoire des techniques [Patricia Gaillard-Seux], même s'il faut prendre en compte le danger d'offrir le prétexte à des suppressions de poste par fusion des périodes [Eric Guerber].

Le « socle commun » en premier cycle peut offrir des opportunités : dans la mesure où les autres périodes ne se précipitent pas sur la L1, on peut saisir ce créneau au profit de l'histoire ancienne : un CM d'histoire ancienne en L1, dans le cadre du tronc commun, fait connaître et apprécier l'Antiquité aux nouveaux étudiants [Jean-Yves Carrez-Maratray].

- sur la réforme du collège et la place de l'histoire ancienne dans les programmes du Secondaire

Il semble qu'une partie non-négligeable des enseignants du Secondaire opèrent une distinction nette entre la réforme du Collège (critiquée) et la refonte des programmes d'Histoire-Géographie, à laquelle ils sont plutôt favorables. Les enseignants du Collège y voient la perspective d'une plus grande liberté pédagogique, qu'ils revendiquent depuis longtemps ; certains parlent ainsi « d'enseignements libres » plutôt que d'enseignements optionnels ou facultatifs. Ce point de vue pose le problème du discours porté par les universitaires vis-à-vis de leurs collègues, entre prescription et expertise, alors même que le nombre de docteurs enseignant dans le Secondaire s'accroît [Charles Nicolas]. Cependant, l'image des collègues du Secondaire raliés aux réformes ou apathiques doit être nuancée : plusieurs syndicats du Secondaire ont appelé à la grève ; dans les salles des enseignants, les débats sont nombreux et montrent une réelle inquiétude [William Pillot]. On se demande tout de même comment les enseignants du Secondaire peuvent être optimistes à l'égard des

SOPHAU : INHA, Bibliothèque Gernet-Glotz, 2, rue Vivienne, 75002 Paris

Courriel de la secrétaire : edith.parmenier@univ-angers.fr

Courriel de la trésorière : françoise.desboscs@gmail.com

langues anciennes [Charlotte Cohen-Lerouge]. La réponse est à chercher dans l'attitude du ministère, qui laisse planer une ambiguïté sur le fait que le latin et le grec seraient maintenus en-dehors des « EPI ».

Il semble souhaitable, voire nécessaire, que la SoPHAU mène une réflexion de fond sur le contenu des programmes du Secondaire et publie sur son site des propositions précises. Certains soulignent au passage le malaise d'avoir à justifier l'existence même de l'enseignement de l'histoire ancienne, qui ne pourrait subsister dans les programmes qu'assujettie à une fonction morale [Serge Bardet].

J.-C. Couvenhes propose que la SoPHAU se tourne directement vers les enseignants du Secondaire et publie sur son site des notices qui donnent accès à une documentation pédagogique plus originale et plus à jour que celle dont nos collègues disposent généralement. Cette idée est approuvée et développée à plusieurs reprises dans l'assistance [Sophie Lalanne, Charles Nicolas, Emmanuel Nantet].

Ce thème ouvre une discussion sur l'accès des enseignants du Secondaire à la recherche et à la formation continue, qui est problématique [Hélène Roelens-Flouneau]. Cette formation devrait se faire dans les ESPE, dont c'est le rôle théorique, mais il apparaît que les ESPE sont trop occupées de dérives 'pédagogisantes' pour le remplir. Du point de vue du ministère, les universitaires que nous sommes ne sont ni des experts ni des professionnels, à la différence des ESPE. Ainsi, alors même que nous sommes prêts à accueillir nos collègues du Secondaire, les ESPE nous en empêchent. Il faut donc faire du *lobbying* partout [Brigitte Lion].

2/ Postes de MCF et PU en 2015

Laurianne Sève présente la situation : 5 postes de MCF et 10 postes de PR ont été mis au concours cette année (liste préparée par Claire Barat en ANNEXE 2). La faiblesse du nombre des postes s'explique en partie par la baisse des effectifs étudiants, de manière générale en Sciences Humaines et Sociales, mais également dans les Masters « Recherche » en histoire, type de formation qui ne séduit plus toujours les meilleurs de nos étudiants. Dans cette situation, il est nécessaire d'être très présents dans les structures d'administration de nos universités respectives. Lorsque c'est le cas, il est plus facile de participer à la définition des profils de poste et de peser pour obtenir le maintien des postes les plus menacés. Dans certaines universités, il est ainsi possible de parvenir à des résultats, de limiter les « gels » de postes et éventuellement d'aboutir à la création de postes d'ATER ou de contractuels. La discussion fait apparaître les résultats obtenus de cette façon à Evry [Serge Bardet] et à Paris I [Sophie Lalanne, Bernard Legras].

3/ Vie de l'association

- Prix SoPHAU 2015

15 nouvelles candidatures ont été reçues, qui seront examinées en même temps que les candidats 2014 qui concourent une deuxième fois.

- La SoPHAU aux *Rendez-vous de l'Histoire* de Blois en 2015

La SoPHAU participera à une ou plusieurs tables rondes des 18^e *Rendez-vous de l'Histoire*, dont le thème est cette année *Les Empires* (8-11 octobre 2015). Le programme n'est pas encore finalisé, les préparatifs sont en cours.

- Finances et cotisations

Sur 407 membres de la SoPHAU (pour une liste de diffusion de 650 personnes), seuls 142 sont à jour de leur cotisation 2015 à la date du 13 juin. Ce chiffre pose un problème et une discussion s'engage sur le paiement des cotisations : outre les rappels, il apparaît nécessaire d'organiser le paiement en ligne et de faire en sorte que chaque membre de la SoPHAU puisse savoir où il en est de sa cotisation quand il consulte le site. On peut aussi

SOPHAU : INHA, Bibliothèque Gernet-Glotz, 2, rue Vivienne, 75002 Paris

Courriel de la secrétaire : edith.parmontier@univ-angers.fr

Courriel de la trésorière : francoise.desboscs@gmail.com

envisager que la possibilité de figurer dans l'annuaire et de diffuser des annonces soit liée au paiement de la cotisation.

- Point technique sur le site internet de la SoPHAU et sur la diffusion des annonces

Pendant la période d'été (juin-juillet-août), la publication des annonces adressées à la SoPHAU est maintenue, mais seulement sur le site internet, grâce à François Kirbihler, qu'il faut remercier pour ce travail.

- Nouvelles adhésions

L'assemblée générale enregistre une nouvelle adhésion de droit :

Amélie PERRIER, MCF Histoire grecque Univ. Orléans, thèse 2012 sur *Les Eoliens dans l'Antiquité. Essai d'histoire des représentations* (dir. O. Picard).

Les adhésions suivantes, soumises au vote, sont adoptées à l'unanimité :

- Sara BENDRIF, professeur certifié d'Histoire et Géographie au Lycée Jules Ferry de Versailles, titulaire d'un Master sur *La Statuaire archaïque de Mari au III^e millénaire* (Université de Saint-Quentin-en-Yvelines, 2007), chargée de cours à l'Université Paris-Sorbonne. Thèse en projet sur *La Mésopotamie à l'âge du Bronze ancien*, dir. P. Butterlin (Paris I).

- Adrien DELAHAYE, doctorant Univ. Caen, thèse en préparation sur *Les Spartiates et leurs images : l'apport de l'iconographie laconienne à l'histoire archaïque de Sparte* (dir. F. Ruzé-P. Sineux), agrégé d'histoire.

- Maude LAJEUNESSE, thèse 2014 sur *Représentations, fonctions et statuts des parents dans les lois grecques des époques archaïque et classique : analyse des documents épigraphiques* (co-dir. P. Brun- Gaétan Thériault, UQÀM), ATER Univ. Bordeaux.

- Francesco MASSA, thèse 2011 sur *Tra la vigna e la croce. Dioniso nei discorsi letterari e figurativi cristiani (II-IV secolo) / Entre la vigne et la croix. Dionysos dans les discours littéraires et figurés chrétiens (II^e-IV^e siècles)* en co-tutelle EPHE(N. Belayche)-FSC Modène, postdoctorant au LabexMed de l'Univ. d'Aix-Marseille, chargé de cours Univ. Toulouse et Aix-en-Provence.

- Questions diverses

La question se pose de créer, sur le site internet, un espace d'échanges pour les ATER, jeunes docteurs et doctorants, dont la situation économique est particulièrement critique en ce moment.

Le problème des refus de détachement oblige aussi de jeunes docteurs à démissionner de l'enseignement secondaire pour pouvoir suivre leurs contrats post-doctoraux [Nathalie Barrandon]. Rappel : il ne faut jamais démissionner, on peut ne pas rejoindre son poste et on finit toujours par être réintégré.

Pour les archéologues, la commission des fouilles attribue maintenant des appels d'offres aux jeunes docteurs [Pascal Butterlin].

4/ Le succès des Etats généraux de l'Antiquité

Les Etats généraux de l'Antiquité ont bénéficié d'une actualité qui a tourné les regards du grand public vers l'Antiquité, en France à cause de la réforme du collège et, sur la scène internationale, à cause des événements du Proche Orient (notamment Palmyre).

203 participants ont signé les livres d'or. Le public était plus nombreux – environ 400 participants –, mais il s'agit d'un échantillon représentatif. Les organisateurs et les invités aux tables rondes n'ont pas été inclus dans les données statistiques, qui sont réunies dans le tableau ci-après (ANNEXE 1).

On remarque :

-le nombre d'étudiants et de doctorants, qui n'est pas négligeable.

- le nombre d'enseignants-chercheurs, qui apparaît plus élevé que celui des professeurs du secondaire.

- la parité du nombre d'EC de Lettres classiques et d'histoire ancienne, à la différence des archéologues ; il faut aussi souligner la participation d'EC en droit et la présence d'EC d'Universités étrangères.

- la présence non seulement d'associations, mais également de laboratoires de recherche.

[Bilan rédigé par Maria Teresa Schettino]

SOPHAU : INHA, Bibliothèque Gernet-Glotz, 2, rue Vivienne, 75002 Paris

Courriel de la secrétaire : edith.parmontier@univ-angers.fr

Courriel de la trésorière : francoise.desboscs@gmail.com

Pour ceux qui ont raté l'événement, le film reste accessible sur YouTube, via le site des Etats généraux de l'Antiquité !

La réunion qui s'est tenue l'après-midi du 13 juin avec 15 associations pour la promotion et la valorisation de l'Antiquité fera l'objet d'un compte-rendu distinct.

La séance est levée à 12h45.

La secrétaire,
Edith Parmentier
edith.parmentier@univ-angers.fr

ANNEXE 1

Tableau récapitulatif des participants aux États Généraux de l'Antiquité

		H	F	Total	
Étudiants Lycée		1	2	3	
Élèves de Classes préparatoires		1	2	3	Tours
Étudiants L-M		5	6	11	Aix-en-Provence/Paris
Doctorants - post-doc – ATER		13	12	25	Aix-en-Provence/Besançon/Bordeaux/Caen/Mulhouse-Strasbourg/Lille/Lyon/Paris/Tours
EC Université + CNRS	Histoire ancienne	10	9	19	51 Aix-en-Provence/Besançon/Bordeaux/Caen/Dijon/La Rochelle/Mulhouse-Strasbourg/Lille/Lyon/Paris/Perpignan/Tours
	Archéologie classique	1	2	3	
	Latin / Grec	6	8	14	
	Proche-Orient	1		2	
	Discipline non précisée ou autre	7 (2 droit + 1 philosophie)	6	13	
Membres d'Institutions académiques françaises		3		2	
Membres d'Institutions françaises à l'étranger		2	1	3	
Membres d'Universités étrangères		3	3	6	
IPR + IG		1	1	2	
Professeurs de collège et de lycée		10	20	30	
Membres qui ont signé au nom de leur association		2	5	7	
Fonction non précisée ou autre		24	36	60	dont 3 journalistes, 1 psychiatre, 1 médecin vétérinaire (avec un second doctorat en histoire), 1 bibliothécaire, 1 éducateur spécialisé AEMO

SOPHAU : INHA, Bibliothèque Gernet-Glotz, 2, rue Vivienne, 75002 Paris

Courriel de la secrétaire : edith.parmentier@univ-angers.fr

Courriel de la trésorière : francoise.desboscs@gmail.com

ANNEXE 2

LISTE DES POSTES DE MAÎTRES DE CONFERENCES - 21^e SECTION - CAMPAGNE 2015

5 postes au total

LIEU	NATURE ET PROFIL DU POSTE
UNIVERSITÉ DE POLYNÉSIE FRANÇAISE (PUNAAUIA, TAHITI)	MCF 4083 Histoire ancienne Histoire grecque et Histoire romaine
UNIVERSITÉ D'ANGERS	MCF 4180 Poste 0720 Histoire et archéologie des mondes grecs antiques
UNIVERSITÉ DE POITIERS	MCF 4281 Poste 0948 Histoire de l'Art et Archéologie de l'Antiquité
UNIVERSITÉ DE NICE	MCF 4308 Histoire grecque : anthropologie culturelle et histoire des texts
UNIVERSITÉ DE PARIS 1	MCF 4250 - Poste 472 Histoire ancienne de la Mésopotamie

LISTE DES POSTES DE PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ - 21^e SECTION - CAMPAGNE 2015

10 postes au total

LIEU	NATURE ET PROFIL DU POSTE
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG	PR 4211 Poste 1629 Histoire et Archéologie de l'Orient Ancien
UNIVERSITÉ AIX-MARSEILLE	PR 294 Poste 1303 Histoire de l'Art et Archéologie Romaine
UNIVERSITÉ AIX-MARSEILLE	PR 291 Poste 1287 Archéologie et histoire de l'art de la Méditerranée pré-romaine : mondes grec, étrusque et punique
UNIVERSITÉ DE PAU	PR 4104 Poste 0080 Histoire et Archéologie des mondes anciens
UNIVERSITÉ DE PARIS 10 (NANTERRE)	PR 4289 Poste 140 Histoire de l'Art et archéologie de Rome et du monde ancien (des origines à l'Empire, en contexte méditerranéen)
UNIVERSITÉ PARIS 4	PR 4237 Poste 56 Histoire des religions de l'antiquité
UNIVERSITÉ PARIS 4	PR 4262 Poste 0651 Archéologie et Histoire de l'Art de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age
UNIVERSITÉ DE TOURS	PR 4262 Poste 0050 Histoire ancienne. Orient méditerranéen
UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE	PR 4162 Archéologie du monde romain
UNIVERSITÉ DE CHAMBÉRY	PR 4147 Poste 114 Histoire grecque

SOPHAU : INHA, Bibliothèque Gernet-Glotz, 2, rue Vivienne, 75002 Paris

Courriel de la secrétaire : edith.parmenier@univ-angers.fr

Courriel de la trésorière : françoise.desboscs@gmail.com